



Rôle et présentation de l'Apel diocésaine

L'**Apel diocésaine** a une **mission très importante** au sein du mouvement des Apel, puisqu'elle est **en prise directe avec le terrain** : les Apel d'établissement. Son rôle va bien au-delà de celui de simple intermédiaire.

Missions

La **première mission de l'Apel diocésaine** est d'**animer** et d'**assurer le lien entre toutes les Apel d'établissement**, en leur apportant **soutien** et **moyens** pour mener à bien leurs projets. Réunions diocésaines ou de secteur, formations, informations sont quelques-uns des moyens dont dispose l'Apel diocésaine pour fédérer les équipes Apel et former les membres des conseils d'administration.

L'Apel diocésaine peut également être à l'initiative d'**actions de solidarité** destinées à soutenir des projets novateurs ou des établissements en difficulté. Enfin, elle est un élément moteur dans la **mise en place de grandes opérations nationales** comme la Semaine des Apel, la préparation des congrès, etc.

C'est donc en priorité l'Apel diocésaine que les Apel d'établissement doivent contacter pour **répondre à leurs questions, les accompagner** quand elles rencontrent des difficultés ou dans la mise en œuvre de tel ou tel projet.

Représentations

Tout comme au sein de l'Apel nationale et des Apel académiques, les élus de l'Apel diocésaine assurent un certain nombre de **représentations** : au Codiec (Comité diocésain de l'Enseignement catholique) et dans ses commissions, mais aussi, selon les circonstances, auprès de l'**inspecteur d'académie**, du **Conseil général**, etc. Les élus départementaux y font notamment remonter le point de vue des parents en matière de fermeture de classe, problèmes de transports scolaires, etc.

Service aux familles

Enfin, l'Apel diocésaine joue un rôle dans le **développement des services aux parents**, notamment en matière d'information et de conseil aux familles. Le service ICF intervient pour **aider les jeunes et leurs parents** lorsque se posent des questions ou des difficultés au niveau de l'orientation scolaire, des études et des métiers.

Rentrée de l'Enseignement Catholique - le 27/08/2019

Enfin, c'est au niveau diocésain que sont organisées les **commissions d'appel ou de recours**, l'Apel diocésaine ayant la responsabilité de **désigner** et de **former les parents qui y siègent**.

Nos coordonnées

N'hésitez pas à nous contacter si le besoin se fait ressentir.

Apel du diocèse de Lille

Présidente : Mme Corinne BOGAERT
Secrétaire Générale : Mme Noémie LAVOIX
Secrétaire : Mme Gaëlle BEAUFILS
16 Rue Négrier
59042 - LILLE Cedex
Tel. 03 20 12 54 40
apel.lille@ddeclille.org

Service ICF

Responsable : Mme Sophie TURBELIN
16 Rue Négrier
59042 - LILLE Cedex
Tel. 03 20 12 54 41
icf.lille@ddeclille.org